



Allocution de

Xavier Darcos

Ministre du Travail, des Relations sociales, de la Famille,
de la Solidarité et de la Ville

Lors du conseil d'administration de l'Agence nationale pour la
cohésion sociale et l'égalité des chances (ACSE)

Le 10 février 2010

Seul le prononcé fait foi

Madame la Ministre, chère Fadela,

Madame la Présidente, [Jeannette Bougrab]

Madame la Vice-présidente, [Muriel Maffessoli]

Monsieur le Directeur, [Rémi Frentz]

Mesdames et Messieurs,

Ce conseil d'administration de l'ACSE qui nous réunit aujourd'hui est important à plus d'un titre : c'est un conseil renouvelé, sous une nouvelle présidence, celle de Jeannette Bougrab, que je salue ainsi que le nouveau directeur général, Rémi Frentz, nommé en novembre 2009, et tous les membres de ce conseil. Il prend acte, en outre, de la réorganisation de l'ACSE au niveau territorial.

Ce renouvellement a pris plus de temps que prévu et je comprends, bien entendu, les attentes que cela a pu susciter au niveau local. Avec Fadela Amara, Secrétaire d'Etat en charge de la politique de la Ville, nous avons tenu à être présents sans retarder davantage ce premier conseil d'administration de l'année. Il doit en effet voter le budget de l'année 2010 et permettra au directeur de déléguer les crédits au niveau local. Je tiens à ce que cela soit fait au plus vite.

Je souhaite tout d'abord saluer le travail remarquable accompli par l'ACSE, depuis sa création par la loi du 31 mars 2006 sur l'égalité des chances, en faveur des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la Ville : l'ACSE joue un rôle essentiel pour favoriser la cohésion sociale et territoriale, promouvoir l'égalité des chances et la diversité et mettre ainsi en valeur toutes les richesses et le potentiel de ces quartiers et de leurs habitants. C'est le sens de la politique que je conduis avec Fadela Amara, selon les priorités du Président de la République. Qu'il me soit permis d'en donner quelques exemples.

- L'ACSE soutient notamment les actions de la **Dynamique Espoir Banlieues** et je veux rendre hommage à l'action volontariste de Fadela Amara dans ce chantier de longue haleine.
- Je pense aux actions réalisées en matière de **réussite éducative**, chantier que j'ai suivi avec attention lorsque j'étais ministre de l'Education nationale : l'accompagnement éducatif pour les élèves du primaire et les collégiens, le dispositif de tutorat des cordées de la réussite pour aider les étudiants dans leur parcours universitaires, les internats d'excellence qui offriront non

plus 4000 mais 20 000 places aux élèves grâce au grand emprunt national.

- Je n'oublie pas non plus la vaste panoplie des outils mis en œuvre par l'ACSE pour favoriser l'accès à la prévention et aux soins, développer la médiation et l'accès au droit, prévenir les discriminations et lutter contre la délinquance, ainsi que son action dans le domaine culturel.

Ces actions ont porté leurs fruits et je souhaite que vous continuiez à les mettre en œuvre avec la même efficacité.

- Voici cependant, en quelques mots, **les trois points** sur lesquels je souhaite que l'ACSE renforce plus particulièrement son action dans les prochains mois :
 - **Le développement économique et l'insertion** : je souhaite que vous mettiez les mesures d'accompagnement vers l'emploi au centre de votre action, et je pense en particulier à l'aide à la création d'entreprises et au parrainage.

- **L'articulation entre l'ANRU et l'ACSE** : cette harmonisation est indispensable. Alors que le programme de rénovation urbaine est en œuvre, il faut améliorer les synergies possibles avec les actions de l'ACSE. Je pense au dispositif « chantiers rénovation/ insertion » qu'il convient de renforcer pour faire en sorte, en lien avec les clauses d'insertion de la rénovation urbaine et plus largement de tous les marchés publics, de favoriser l'insertion sociale et professionnelle des populations issues de ces quartiers.

- **La lutte contre l'illettrisme** : je souhaite que vous amplifiiez les actions que vous avez mises en œuvre en lien avec le milieu associatif : je citerai par exemple les ateliers de savoirs socio-linguistiques (ASSL), qui s'adressent en particulier aux femmes issues de l'immigration comme à certains jeunes sortis du système scolaire. Là encore, notre action doit permettre aux individus de gagner en autonomie.

Outre ces trois priorités, **nous aurons cette année deux rendez-vous importants**, la réforme de la géographie prioritaire et la refonte des contrats urbains de cohésion sociale (CUCS). Dans le cadre de ces évolutions nécessaires de notre politique de la Ville, il faudra que l'ACSE adapte ses programmes d'intervention, en fonction des nouveaux territoires qui seront éligibles dans l'avenir.

L'action contractualisée entre l'Etat et les collectivités territoriales vise à fédérer l'ensemble des acteurs autour d'un projet commun global à destination des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la Ville : je souhaite que cette action porte une ambition nouvelle pour les quartiers et veille à mieux s'articuler avec le droit commun, en matière d'emploi et d'éducation notamment.

C'est enfin **dans un cadre renouvelé** que vous allez poursuivre votre action. L'ACSE a connu beaucoup d'évolutions depuis sa création et ce jusqu'au début de cette année 2010, en son sein comme au niveau local. Je suis conscient que cela a bouleversé les modes d'organisation et nécessité des adaptations dans vos façons de travailler.

Je pense en particulier aux salariés des directions régionales qui se trouvent désormais dans les Directions régionales de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS) depuis le 1^{er} janvier 2010 : vous vous attacherez à ce qu'ils harmonisent leur action avec ce nouveau cadre interministériel pour donner à notre politique davantage de cohérence. En tant que ministre du Travail, je souhaite aussi que vous veilliez à leur épanouissement personnel dans ce nouveau cadre.

Dans le cadre de la réorganisation locale qui donne un rôle nouveau au préfet de région, il s'agira dans ce nouveau cadre régional de s'assurer de la cohérence des actions menées en matière de la politique de la ville avec l'ensemble des actions de l'Etat au niveau régional comme par exemple en matière d'action culturelle en lien avec les DRAC.

En somme, **c'est une logique de résultat** qui doit prévaloir à votre action et c'est la raison pour laquelle je souhaite que vous vous fixiez davantage d'objectifs sur les attendus de notre action.

Le but de cette action en définitive, je le dis sans ambages, c'est de permettre à ces territoires aujourd'hui prioritaires de sortir un jour de la politique de la Ville.

C'est le sens de la politique d'engagements réciproques, de droits et de devoirs, que nous devons mettre en œuvre. J'entends par là qu'il faut accompagner les habitants de ces quartiers non seulement pour répondre à leurs besoins et leur donner toutes les opportunités de réussir, mais aussi pour les inciter à saisir leur chance en développant leurs talents et leurs compétences.

Vous l'avez compris, je souhaite que l'ACSE soit non seulement une structure de pilotage et d'évaluation mais aussi une force de proposition pour trouver en permanence des solutions nouvelles. Je serai donc à l'écoute de toutes les initiatives que vous jugerez utile d'engager. Je terminerai en vous adressant mes plus vifs encouragements pour mener à bien cette mission au service de nos concitoyens.

Je vous remercie.

